

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/12/0176 du 16 août 2022 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un hangar agricole à Marnach au nom et pour compte de Monsieur Marc SCHMITZ.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 19 septembre 2022

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

